



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet du Lot

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE SAINT CÉRÉ

Prescription d'une enquête publique au titre de la loi sur l'eau portant sur la modification du lit mineur du ruisseau de Cabrié

Direction départementale
des Territoires S-G
Unité Procédures
environnementales

LE PRÉFET du LOT communique :

La Communauté de communes du Pays de Saint Céré a sollicité l'ouverture d'une enquête publique préalable à la délivrance d'une autorisation au titre de la loi sur l'eau, portant sur la modification du lit mineur du ruisseau de Cabrié dans le cadre de l'aménagement de la Zone Industrielle des Pommiers située à Saint Céré.

Cette enquête publique se déroulera du **mardi 15 juillet au mercredi 6 août 2014 inclus** à la mairie de SAINT CERÉ.

Monsieur Michel BORGHESE, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur. Il recevra en personne le public sur ce projet à la mairie de SAINT CERÉ :

- le mardi 15 juillet 2014 de 9h00 à 12h00,
- le samedi 26 juillet 2014 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 6 août 2014 de 14h00 à 17h00

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations sur le registre d'enquête ouvert au secrétariat de la mairie de Saint Céré aux jours et heures d'ouverture habituelle, ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de Saint Céré.

Le commissaire enquêteur rendra son rapport et ses conclusions motivées dans un délai d'un mois après la clôture de l'enquête.

A Cahors le 5 juin 2014

Pour le Directeur départemental,
et par délégation
Le Secrétaire général

Patrick MORI